



Double carte de séjour française-espagnole

Par **Mohamed54**, le **25/07/2010** à **20:57**

Bonjour,

Je suis citoyen algérien, j'ai une carte de séjour de 1 an vie privée familiale pour les soins, j'ai un problème de santé.

J'aimerais savoir si je peux avoir une carte de séjour espagnole, en complément de ma carte de séjour française. Ai-je le droit?

Dois-je déclarer en Espagne que j'ai déjà une carte de séjour en France? Vont-ils le remarquer?

J'attends votre réponse avec impatience,

Merci d'avance

Par **Domil**, le **30/07/2010** à **23:30**

Mais comment allez-vous justifier le fait que vous vivez en France ?